

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 24 novembre 2021

URBANISME

Cité radieuse-Le Corbusier : la Métropole lance une vaste concertation pour partager les enjeux et adapter le PLUi

Ce mercredi 24 novembre, s'est tenu le premier comité de pilotage de la démarche partagée « Cité radieuse-Michelet Sainte Anne », destinée à construire l'avenir urbanistique du secteur, en présence de la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, Martine Vassal. Une étape importante qui marque le lancement d'une étude et d'une large concertation visant à prendre en compte les avis des habitants, des acteurs locaux et du ministère de la Culture.

Pour rappel, une Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) spécifique au secteur Cité Radieuse-Michelet avait été mise en place dans le cadre du projet arrêté du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) du 28 juin 2018. Objectif : accompagner la valorisation de ce site à haute valeur patrimoniale en créant un ensemble urbain cohérent avec l'existant, habité, vivant et attractif. Toutefois, lors de l'enquête publique ouverte le 14 janvier 2019, de très nombreuses requêtes avaient été déposées contre ce projet, dénonçant principalement la densité proposée. Dans ce contexte, la commission d'enquête, dans son avis du 13 mai 2019, avait été conduite à formuler une réserve visant à instaurer un périmètre d'attente sur le secteur de la Cité radieuse pour une durée de cinq ans, afin de permettre le temps de réflexion sur l'avenir du site. **Le 19 décembre 2019, le PLUi a donc été approuvé par la Métropole en tenant compte, strictement, de l'ensemble des réserves de la Commission d'enquête relatives à l'OAP Cité Radieuse-Michelet.**

Aussi, dans la poursuite des engagements pris par l'exécutif métropolitain lors du vote du PLUi, et dans le même esprit de concertation qui doit primer dans la conduite des évolutions urbaines, la Métropole lance une nouvelle étude, visant à prendre en compte les avis des habitants, des acteurs du secteur, ainsi que le rapport du ministère de la Culture sur la préservation de ce site patrimonial majeur de Marseille. Cette étude, dont le but est de faire la synthèse des attentes exprimées par les habitants du secteur et celles des experts reconnus de la Cité radieuse, doit permettre de définir les enjeux de l'évolution du secteur, et de préparer l'évolution du zonage. Parallèlement à cette étude, et dans un dialogue permanent avec l'ensemble des parties prenantes, une large concertation est lancée avec les habitants, afin d'assurer l'adaptation du zonage aux enjeux patrimoniaux, dans le respect du site classé au patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO, et de ceux qui y vivent. L'étude ainsi que la concertation, lancées dès maintenant, se poursuivront au cours de l'année 2022.

« Nous allons travailler ensemble, avec la Ville de Marseille, les services de l'État, les habitants, et l'ensemble des acteurs concernés (CIQ, commerçants, etc.) sur le devenir de ce site exceptionnel classé au patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO en adoptant une vision partagée et apaisée. Notre objectif est de répondre aux attentes et aux besoins des habitants tout en conservant l'esprit du Corbusier et les impératifs de protection patrimoniale », a précisé Martine Vassal, Présidente de la Métropole, à l'occasion de la rencontre. Une démarche qui a fait consensus puisque l'ensemble des participants dont la Ville de Marseille, l'unité d'habitation du Corbusier, et le CIQ ont fait part de leur satisfaction à l'occasion de cette réunion.